



# ODDO BHF ACTIVE SMALL CAP

OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE

## Rapport Annuel au 31 mars 2023

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : Oddo BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : Mazars

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

<b>1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM</b>	<b>3</b>
<b>2. RAPPORT DE GESTION</b>	<b>13</b>
<b>4. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM</b>	<b>17</b>
<b>RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXE SFDR</b>	<b>52</b>

## 1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

### 1.1 Classification

Le fonds est classé « Actions internationales »

### 1.2 Objectif de gestion

Le Fonds vise à surperformer « MSCI Europe Small Caps » couvert en EUR, sur un horizon de placement minimum de 5 ans.

### 1.3 Régime fiscal

Le Fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

### 1.4 Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir comptes annuels en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management SAS pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.  
Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com).
- **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance** :  
L'OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8<sup>(1)</sup> du règlement SFDR 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le règlement SFDR) dont la politique ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) mise en œuvre est décrite ci-dessous. La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte

les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour plus d'information, nous vous invitons à vous reporter aux annexes SFDR du présent rapport.

- Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : **95,40%**

## 1.5 Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com).

- **Frais d'intermédiation**

Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com).

- **Droits de vote**

Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com), conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

- **Informations sur la politique de rémunération**

Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

## 1.6 Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

### Nature des opérations utilisées :

Prises et mises en pension  
Prêts de titres

### Exposition :

Prises en pensions : montant de l'exposition indiqué à l'actif du bilan ; ligne : « créances représentatives des titres reçus en pension ».  
Prêts de titres et mises en pension : montant de l'exposition indiqué à l'actif du bilan ; ligne « créances représentatives de titres prêtés ».

### Identité des contreparties :

Prises en pension : Oddo BHF SCA, BNP, Natixis, Cacib, Société Générale  
Prêts de titres et mises en pension : Oddo BHF SCA

### Garanties financières reçues :

Prises en pension : les fonds gérés par Oddo BHF AM ne prennent que des titres obligataires en garantie.

Prêts de titres et mises en pension : à trouver à l'inventaire du fonds (total collatéral + total dettes représentatives des titres mis en pension)

### **1.7 Changements intervenus au cours de l'exercice**

Néant

•

**1.8 Reporting SFTR**

**ODDO BHF ACTIVE SMALL CAP**

**Securities Financing Transactions Regulation**

**31/03/2023**

**EUR**

**Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant					
% de l'actif net total					

**Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés					
% des actifs pouvant être prêtés					

**10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)**

1 . Nom	
Volume des garanties reçues	
2 . Nom	
Volume des garanties reçues	
3 . Nom	
Volume des garanties reçues	
4 . Nom	
Volume des garanties reçues	
5 . Nom	
Volume des garanties reçues	
6 . Nom	
Volume des garanties reçues	
7 . Nom	
Volume des garanties reçues	
8 . Nom	
Volume des garanties reçues	
9 . Nom	
Volume des garanties reçues	
10 . Nom	
Volume des garanties reçues	

**10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

**Type et qualité des garanties (collatéral)**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
<b>Type et qualité de la garantie</b>					
<b>Liquidités</b>					
<b>Instruments de dette</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Actions</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Parts de fonds</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Monnaie de la garantie</b>					
<b>Pays de l'émetteur de la garantie</b>					

**Échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches ci-dessous**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
<b>moins d'1 jour</b>					
<b>1 jour à 1 semaine</b>					
<b>1 semaine à 1 mois</b>					
<b>1 à 3 mois</b>					
<b>3 mois à 1 an</b>					
<b>plus d'1 an</b>					
<b>ouvertes</b>					

**Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

**Règlement et compensation des contrats**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					
Trois parties					

**Données sur la réutilisation des garanties**

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)		
Montant utilisé (%)		
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

**Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC**

1. Nom

Montant conservé


**Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

<b>Montant total du collatéral versé</b>	
<b>En % de toutes les garanties versées</b>	
Comptes séparés	
Comptes groupés	
Autres comptes	

**Données sur les revenus ventilées**

		<b>Prêts de titres</b>	<b>Emprunts de titres</b>	<b>Mises en pension</b>	<b>Prises en pension</b>	<b>Total Return Swap</b>
<b>OPC</b>						
	Montant	<b>-454,14</b>				
	en % des revenus	<b>0,00</b>				
<b>Gestionnaire</b>						
	Montant					
	en % des revenus					
<b>Tiers (ex. agent prêteur...)</b>						
	Montant					
	en % des revenus					

**Données sur les coûts ventilées**

		<b>Prêts de titres</b>	<b>Emprunts de titres</b>	<b>Mises en pension</b>	<b>Prises en pension</b>	<b>Total Return Swap</b>
<b>OPC</b>						
	Montant					
<b>Gestionnaire</b>						
	Montant					
<b>Tiers (ex. agent prêteur...)</b>						
	Montant					

### **1.9 Retenues à la source**

*Les porteurs du fonds Oddo BHF Active Small Cap sont informés qu'Oddo BHF AM SAS, soucieuse de l'intérêt des porteurs de parts, a demandé à certains Etats de l'Union européenne le remboursement des retenues à la source sur les dividendes versés aux OPC gérés par ODDO BHF AM SAS. Ces demandes sont fondées sur le principe de non-discrimination entre OPCVM posé par plusieurs arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne.*

*Oddo BHF AM SAS a estimé, après une étude approfondie que le fonds pouvait envisager un remboursement significatif, sans pour autant être garanti. Dans le cadre de ces procédures, les porteurs sont informés que la société de gestion a utilisé les services d'un cabinet d'avocat spécialisé et d'Oddo BHF SCA, rémunérés à ce titre.*

Montant récupéré sur l'exercice : néant

## 2. RAPPORT DE GESTION

### 2.1 Contexte macroéconomiques et performances des marchés actions en 2022-23

Les marchés européens clôturent l'année commentée en légère hausse (STOXX 600 +0,4%) portés par des chiffres économiques plutôt rassurants, la réouverture effective de la Chine, et une saison de publication des résultats des entreprises à nouveau supérieurs aux attentes. L'écart s'est creusé entre les petites et grandes valeurs dans cette phase de normalisation, l'Eurostoxx 50 clôture à +10,6% et le MSCI Small Europe en baisse de 9,1%.

Les tensions géopolitiques persistantes entre les grandes économies, en particulier entre les États-Unis et la Chine, pèsent toujours sur les marchés. La guerre entre la Russie et l'Ukraine occupe toujours les devants de la scène géopolitique et a fortement impacté l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne provoquant de nombreuses tensions entre certaines grandes puissances mondiales. En Europe, E. Macron a été réélu en tant que président de la France. En Italie, M. Draghi a démissionné de son poste de Premier ministre et a été remplacé par Giorgia Meloni (parti Fratelli d'Italia). Le poste de Premier ministre britannique est désormais occupé par R. Sunak après la démission de B. Johnson puis celle de L. Truss. En Chine, Xi Jinping a été reconduit à la tête du pays lors de Congrès du Parti communiste. Le gouvernement a maintenu sa politique zéro-Covid tout au long de l'année avant de commencer à alléger les mesures sanitaires en fin d'année suite à de nombreuses contestations des habitants. Les tensions entre la Chine et Taiwan se sont accentuées au cours de l'année. La Chine a effectué de nombreux essais militaires sur le territoire taïwanais.

Au niveau des Banques Centrales, l'année 2022 a été marquée par le durcissement des politiques monétaires de la majorité des banques centrales pour faire face à l'inflation. La BCE a débuté son cycle de hausses des taux après la FED, mais elle a procédé à des hausses des taux record de +75bps en septembre et en octobre. La BOE et la FED ont relevé leurs taux à des niveaux record. La BoE a porté ses taux à 3,5%, soit un plus haut depuis 14 ans. La FED a relevé ses taux à un niveau record depuis 15 ans dans une fourchette comprise entre 4,25-4,50%. Les principales banques centrales ont commencé à ralentir le rythme des hausses des taux en décembre avec des hausses de +50bps après des augmentations de +75 bps. La BCE a effectué 2 hausses de taux sur le trimestre : +50bps en février et +50bps en mars. Du côté de la FED, le livre Beige évoque l'économie stagnante, des taux de chômage en modeste hausse, une pression sur les salaires élevée, légère augmentation des dépenses et un ralentissement de l'inflation en 2023.

Sur le front économique, les instituts abaissent leurs prévisions de croissance plusieurs semaines après la prise en compte de la décélération par les marchés. La Banque mondiale abaisse ses prévisions de croissance pour 2023 et table sur une croissance mondiale de +1,7% vs +3,0% auparavant 6% en 2023, après +3.2% l'année dernière vs +2,2% dans les dernières prévisions du mois de novembre.

### 2.2 Politique de gestion suivie au cours de l'exercice

En termes d'allocation géographique, la surpondération à l'Italie et la sous-exposition au Royaume-Uni ont été contributrices alors que la surexposition allemande s'est révélée quant à elle défavorable. Dans un contexte de normalisation des taux et de crainte d'un ralentissement de la Consommation, notre choix de valeurs au sein de la Santé, structurellement surpondérée du fait de notre approche GARP et de notre philosophie, a participé à la contre-performance sur l'exercice commenté. D'autre part, nous étions à l'écart des sociétés de la sphère financière et de l'Énergie fossile, ce qui a aussi pénalisé la performance globale. D'une manière générale, nous avons mis davantage l'accent sur la qualité et la visibilité au cours de l'année 2022 et, en fonction des opportunités et de leur maturité dans leur cycle de développement, nous avons sélectionné des sociétés de croissance sur des segments en plein essor, et ceci en dépit du contexte. Nous restons surpondérés sur les secteurs Technologie, Services, Industrie au sens large et dans une moindre mesure que les années précédentes sur la Santé où certaines sociétés font face à des phénomènes de normalisation post-Covid. A titre d'exemple, nous avons introduit SES ImagoTag (France) dont les solutions d'étiquettes intelligentes commencent à être adoptées par la grande distribution nord-américaine, Meyer Burger (Suisse) dans la fabrication de panneaux solaires performants « Made in Europe » ou encore Jenoptik (Allemagne) spécialiste mondial des technologies d'analyse et de contrôle par les signaux optiques.

La Technologie a été volatile mais in fine a atténué la contre-performance avec notamment les sociétés évoluant dans le domaine des semi-conducteurs ou encore dans les services digitaux comme Sinch en Suède. Plus largement, la digitalisation de nos économies offre de nombreuses opportunités souvent mal anticipées par le marché et donc source de revalorisation. A ce titre, la poche semi-conducteurs représente 6% et est positionnée sur des acteurs présents sur des cycles devenus longs et qui bénéficient de la réindustrialisation de l'Europe et du continent Nord-américain. Citons par exemple l'émergence de nouveaux écrans de mini-Led ou encore les composants à forte valeur ajoutée pour l'Automobile et l'Industrie. Enfin, sur les logiciels et les services numériques/informatiques, les niveaux de valorisation sont historiquement attractifs et nous sommes surpondérés tout en surveillant les impacts de l'inflation salariale.

Plusieurs acteurs de niche ont mis en place des stratégies ciblées qui permettent de dynamiser leurs profits : Majorel, huitième acteur le plus important dans le domaine de l'Expérience offre un catalogue de service complet incluant des services d'interactions, de gestion du contenu et de traitement des informations, ce qui lui permet de cibler un large portefeuille de clients de la Télécommunication aux services bancaires. Le groupe vise une expansion géographique importante afin de gagner encore plus de parts de marché notamment dans le domaine porteur du contrôle de contenus sur les réseaux sociaux.

Lectra a été résilient, ce leader mondial des solutions de découpe (machine et logiciels) pour les industries de la mode, de l'automobile et de l'ameublement, est idéalement positionné sur les thématiques du SaaS et de l'Industrie 4.0 grâce à un budget R&D représentant 12% du chiffre d'affaires.

Kontron (ex S&T) s'est engagé une profonde réorganisation en 2022. Initialement, le groupe était composé de deux divisions, l'une spécialisée dans les systèmes informatiques visant à soutenir les petites et moyennes entreprises dans leurs investissements en digitalisation et sécurité (principalement dans la région DACH et en Europe de l'Est) ; cette entité a été en grande partie vendue à Vinci fin 2022 pour près de 400M€ (dont 255M€ ont été versés au titre de 2022). La seconde entité, qui a gardé le nom Kontron provenant d'une acquisition réalisée ces dernières années, propose des solutions IoT (Internet of Things) en Europe et aux Etats-Unis. Concrètement, Kontron s'adresse aux segments de l'automation industrielle, de l'optimisation des réseaux d'énergie, des transports publics ou des communications.

Dans l'Industrie, notre appétence naturelle pour les sociétés innovantes nous a amenés à profiter de sanctions boursières excessives l'année dernière liées à la montée des tensions inflationnistes, aux coûts de transport ou encore aux difficultés d'approvisionnement de certains composants clefs. A titre d'exemple, nous avons acheté à des niveaux de valorisation attractif des leaders mondiaux sur des niches spécifiques tels Dürr AG dans l'Automatisation, Antares Vision sur les segments spécifiques de la traçabilité mais aussi des entreprises bénéficiant de la réindustrialisation en Europe. La production en Europe s'accélère, notamment pour la fabrication de produits électroniques pour le compte de grands groupes internationaux. Il s'agit d'un axe fort du portefeuille.

Plus globalement, l'enjeu actuel porte sur l'impact de la hausse des taux d'intérêt, génératrice d'une certaine volatilité/incertitude sur la valorisation des actions de croissance et de qualité. Nous restons positionnés sur des acteurs qui améliorent leurs marges ou qui ont des savoir-faire de niche très spécifiques. Ainsi, dans le secteur des Matériaux, nous avons progressivement accru nos convictions bénéficiant de la rénovation énergétique dans un contexte d'inflation structurelle des prix de l'énergie : Recticel dans les mousses techniques isolantes, Steico dans les panneaux 100% bois ou encore Nordic Waterproofing dans les membranes d'isolation. Enfin, deux spécialistes du graphite et du carbone (SGL Carbon, et Mersen) complètent ce secteur qui totalise 10% du portefeuille.

L'accord de Paris de 2015 entraîne une évolution du système énergétique mondial vers un paradigme plus durable avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. L'augmentation substantielle des investissements dans le secteur de l'énergie n'est toutefois pas encore suivie d'une augmentation proportionnelle de l'offre de certains matériaux de base spécifiques indispensables à la transition, tels que le lithium, le carbone, le nickel, le graphite voire le cuivre.

Avec l'essor des énergies et des transports plus propres, nous allons observer de nouvelles vagues de demande. Il en résultera un besoin important de matériaux de base. Nous sommes ainsi positionnés sur des acteurs de l'économie circulaire européenne et plus particulièrement sur l'amont des chaînes de valeurs afin de profiter de

l'arrivée de nouvelles technologies. A titre d'exemple nous sommes investis sur Derichebourg et Befesa dans le recyclage de métaux clefs.

La guerre en Ukraine a mis en exergue l'urgence d'une plus grande électrification de nos économies ainsi que la nécessité de développer une certaine indépendance énergétique. Le contexte est très favorable aux énergies renouvelables et le soutien politique aux sources d'énergie locales nous semble durable. Nombre de sociétés ont le savoir-faire et les moyens de croître sur ces thématiques qui bénéficieront parallèlement de la nécessaire décarbonation de nos économies. Nous sommes positionnés sur une société de services et d'ingénierie pour la transition énergétique, Technip Energies, revenue récemment en bourse et positionné sur les niches du LNG et les technologies de décarbonisation.

Même si les Services subissent clairement des risques d'inflation des salaires et d'approvisionnement, notre attention porte sur la prise en compte graduelle de ces facteurs défavorables dans nos prévisions de résultats pour 2023 mais aussi pour 2024.

La Santé reste un de nos secteurs de prédilection avec un gisement d'entreprises de qualité sans cesse alimenté par des introductions en bourse attractives. Nous retenons les sociétés résilientes pour lesquelles nous identifions des moteurs de croissance structurels comme Fagron, Medios ou Gerresheimer dans l'usage et l'administration unique, la stérilisation et le soin à domicile.

Le secteur de la Consommation est surreprésenté au sein du portefeuille. En premier lieu, au sein de la Distribution sélective, le momentum s'est dégradé avec un dollar en forte hausse, des chaînes logistiques perturbées et une anticipation d'un attentisme chez les consommateurs.

Comme à chaque crise, nous essayons de tirer profit de la forte volatilité et des sanctions excessives pour constituer des positions structurelles à « bon compte » sur des dossiers de grande qualité. Dans ce contexte, nous sommes rentrés sur Viscofan (Espagne), une société d'ingrédients de spécialité qui produit des boyaux artificiels à base de cellulose, collagène et plastique pour produits alimentaires. Dans cet univers, nous cibons des sociétés bénéficiant d'un positionnement spécifique sur des niches porteuses avec des acteurs dotés d'avantages compétitifs clairs. A titre d'exemple, nous sommes investis sur l'emballage alimentaire qu'il soit recyclable et/ou à usage unique (Elopak, société norvégienne). La production de saumon est un segment de l'alimentation en plein essor où sont présents de nombreux acteurs nordiques. Ce marché est soutenu par ses bienfaits sur la santé et par des gains de parts de marché par rapport à la viande : Grieg Seafood (Norvège) en est le parfait exemple. Enfin, Intercos, acteur encore méconnu qui a fait l'objet d'une introduction en bourse bénéficie de l'externalisation grandissante de la fabrication de produits cosmétiques. Son momentum est porteur grâce à un « pricing power » acté en 2022 mais aussi une volonté d'accélérer son développement à partir de ses positions acquises auprès des grands acteurs occidentaux de la cosmétique.

Les secteurs financiers ont subi de plein fouet la politique des banques centrales et la normalisation des taux. Bien qu'étant cycliques, nous sommes convaincus de la qualité et la solidité de quelques sociétés financières en l'occurrence Swissquote dans la banque digitale, Anima dans la gestion d'actifs, MLP en tant que plateforme dédiée à la gestion de fortune et enfin Antin IP dans le Private Equity d'infrastructures.

Actuellement le portefeuille est surexposé à la France, l'Allemagne, l'Italie et dans une moindre mesure à la Scandinavie. A contrario, nous restons sous exposés à la Suisse au Royaume-Uni car les valeurs de ces pays ne sont pas éligibles au PEA/PME et offrent de surcroît des valorisations relativement plus élevées qui diminuent l'attractivité des candidats au regard de notre approche GARP.

## Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Portefeuille	Titre	Acquisition	Cession	Devise
ODDO BHF Active Small Cap	Grieg Seafood ASA	6 026 317,07	18 607 241,82	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Vereinigte BioEnergie AG Bearer	4 841 184,66	15 701 916,41	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Virbac SA	1 465 964,64	13 090 432,51	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Norway Royal Salmon ASA		12 116 004,10	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Aixtron SE Reg	11 992 436,54	8 411 683,92	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Barco NV Reg	11 033 116,63	1 397 446,94	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Almirall SA	1 138 051,80	11 021 677,38	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Befesa SA Reg	10 826 168,83		EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Europris ASA		10 738 815,63	EUROS
ODDO BHF Active Small Cap	Lectra	1 986 730,20	10 501 150,67	EUROS

### 2.3 Performances

Le fonds ODDO BHF Active Small Cap a pour objectif de surperformer le MSCI Europe Small Cap Hedged (Net Return). Au cours de l'année fiscale, nous avons souffert de notre sélection de sociétés en croissance structurelle, bien que stricts dans notre process GARP et notamment la composante valorisation, nous n'avons pas surperformé les différentes phases de l'année et notamment les rotations de style (Value vs Growth).

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF Active Small Cap CI-EUR	-13,68%	-6,77%
ODDO BHF Active Small Cap CN-EUR	-13,89%	
ODDO BHF Active Small Cap CR-EUR	-14,58%	
ODDO BHF Active Small Cap CR-SEK[H]	-14,78%	
ODDO BHF Active Small Cap GC-EUR	-13,72%	

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### 2.4 Perspectives

L'année 2023 est marquée par la persistance d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. La guerre en Ukraine et la crise énergétique combinées au rebond de la demande post-Covid ont conduit à une inflation des prix de production inconnue depuis plusieurs décennies. Si elle semble refluer globalement, l'inflation sous-jacente (hors prix alimentaires et de l'énergie) n'a pas atteint son pic. Le resserrement significatif des politiques monétaires pourrait limiter la reprise de la croissance cette année. Cela étant, les perspectives pour 2023 sont plutôt plus favorables qu'il y a quelques mois grâce notamment à la bonne résistance du marché du travail, à la capacité d'adaptation face aux tensions énergétiques, et au rebond anticipé de la Chine après l'abandon de la politique zéro Covid. La crise financière de ce mois de mars nous rappelle néanmoins que le chemin de la reprise sera plus chaotique qu'attendu.

La crise liée à l'inflation est profonde et sa sortie passe probablement par une phase de récession, suite à la normalisation salutaire du niveau des taux d'intérêt. En toile de fond, un nouveau paradigme apparaît avec un clivage économique plus prononcé entre « l'Ouest » et le « Reste du monde ».

Dans cet environnement, le positionnement du fonds nous semble particulièrement adapté en privilégiant des sociétés de croissance sur des activités de niche à forte valeur ajoutée et des entreprises de qualité dont les fondamentaux sont en amélioration.

### **3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM**

**FCP ODDO BHF Active Small Cap**

12, boulevard de la Madeleine  
75009 Paris

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF Active Small Cap,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ODDO BHF Active Small Cap relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

DocuSigned by:  
*Gilles Dunand-Roux*  
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

# **ODDO BHF ACTIVE SMALL CAP**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

**ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE**

<p><b>RAPPORT ANNUEL</b> <b>31/03/2023</b></p>
--

**BILAN ACTIF AU 31/03/2023 EN EUR**

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>416 489 437,68</b>	<b>555 077 004,19</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>416 489 437,68</b>	<b>555 077 004,19</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	416 489 437,68	555 077 004,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>80 307 048,33</b>	<b>158 197 525,25</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>75 326 384,27</b>	<b>157 069 424,87</b>
<b>Autres</b>	<b>4 980 664,06</b>	<b>1 128 100,38</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>7 192 151,35</b>	<b>12 555 118,86</b>
<b>Liquidités</b>	<b>7 192 151,35</b>	<b>12 555 118,86</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>503 988 637,36</b>	<b>725 829 648,30</b>

**BILAN PASSIF AU 31/03/2023 EN EUR**

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	448 449 545,92	491 056 650,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-25 546 915,05	79 291 557,14
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	449 867,16	-4 898 453,46
<b>Total des capitaux propres</b>	423 352 498,03	565 449 753,75
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	80 636 139,33	160 378 636,02
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	75 182 507,26	156 049 132,75
<b>Autres</b>	5 453 632,07	4 329 503,27
<b>Comptes financiers</b>	0,00	1 258,53
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	1 258,53
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	503 988 637,36	725 829 648,30

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 31/03/2023 EN EUR**

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2023 EN EUR**

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	373,66	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 925 793,62	6 924 849,27
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	2 080,66	2 031,52
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 928 247,94</b>	<b>6 926 880,79</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	454,14	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 007,14	2 119,95
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 461,28</b>	<b>-2 119,95</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>7 925 786,66</b>	<b>6 924 760,84</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	7 080 272,14	10 713 179,21
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>845 514,52</b>	<b>-3 788 418,37</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-395 647,36	-1 110 035,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>449 867,16</b>	<b>-4 898 453,46</b>

**ANNEXE**

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC n° 2014-01 modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

## **REGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS**

### **Règles d'évaluation des actifs :**

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :
- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations nord et sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- D'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement ;
- D'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de la vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

- les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

- Garanties financières: aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (mark-to-market).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes :	Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations nord et sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### **Méthodes de comptabilisation :**

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

### **Comptabilisation des frais de transaction :**

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

### **Mécanisme de Swing Pricing :**

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

**Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.**

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs

mais réparti les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance.

**Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public.**

**Affectation des sommes distribuables (revenus et plus-values) :**

Sommes distribuables : Néant

Parts CR-EUR/ CR-SEK [H]/CI-EUR/GC-EUR/CN-EUR : Capitalisation

**INFORMATIONS SUR LES FRAIS**

**Frais de fonctionnement et de gestion :**

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, CR-SEK[H], CI-EUR, GC-EUR et CN-EUR
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif Net	Parts CR-EUR, CR-SEK[H] : 2,10% maximum TTC
		Parts CI-EUR : 1,05% maximum TTC
		Parts GC-EUR : 1,10% maximum TTC
		Parts CN-EUR : 1,30% maximum TTC
Commission de surperformance	Actif Net	Parts CR-EUR, GC-EUR, CN-EUR et CR-SEK [H] : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Hedge en EUR une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. (*)  Parts CI-EUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Hedge en EUR, une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices toutes compensées. (*)
Acteurs percevant des commissions de mouvement : -Société de Gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,10% TTC et un minimum de 7.50 € HT Obligations : 0.3% TTC et un minimum de 7.50 € HT Instruments monétaires et dérivés : néant

\* Les commissions de surperformance seront prélevées au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.
- La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
- Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.
- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.
- L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.
- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.
- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.
- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.
- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.
- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.
- Pour les parts CR-EUR, GC-EUR, CN-EUR et CR-SEK [H] aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédent (Valeur Liquidative de Référence).
- Pour les parts CI-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

## 1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>565 449 753,75</b>	<b>462 881 786,12</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	137 871 675,07	308 416 391,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-200 976 403,26	-207 228 970,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	37 721 321,55	98 636 719,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-67 188 830,36	-17 129 465,27
Plus-values réalisées sur contrats financiers	16 681 799,10	10 383 045,83
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-12 035 869,80	-13 842 568,82
Frais de transaction	-1 668 525,29	-2 871 588,94
Différences de change	-8 034 064,44	3 942 459,46
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-46 277 457,70	-72 552 186,79
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-23 614 064,11	22 663 393,59
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	22 663 393,59	95 215 580,38
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	963 584,89	-1 397 449,89
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-336 122,99	-1 299 707,88
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-1 299 707,88	97 742,01
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	845 514,52	-3 788 418,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>423 352 498,03</b>	<b>565 449 753,75</b>

(\*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

## 2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>			
Obligations et valeurs assimilées			
Total Obligations et valeurs assimilées		0,00	0,00
Titres de créances			
Total Titres de créances		0,00	0,00
<b>Total Actif</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Total Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00
<b>Total Passif</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>			
Opérations de couverture			
Total Opérations de couverture		0,00	0,00
Autres opérations			
Total Autres opérations		0,00	0,00
<b>Total Hors-bilan</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							7 192 151,35	1,70
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 2.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 192 151,35	1,70								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

### 2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
	SEK	SEK	NOK	NOK	GBP	GBP		
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	43 028 072,49	10,16	15 503 884,09	3,66	7 296 790,96	1,72	5 281 983,50	1,25
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances	1 212 552,41	0,29			2 659 834,57	0,63	2 397 131,41	0,57
Comptes financiers	6 261,51	0,00	1 448,39	0,00	8 955,81	0,00	64 861,42	0,02
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes	42 552 624,02	10,05	14 570 003,00	3,44	9 730 831,16	2,30	7 195 211,90	1,70
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## 2.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
<b>Total des créances</b>	Opérations à terme	74 758 711,68
	Opérations à terme Hedgé	7 672,59
	Autres créances	4 980 664,06
	Appel de marge sur contrat de change à terme	560 000,00
		<b>80 307 048,33</b>
<b>Total des dettes</b>	Opérations à terme	75 094 815,55
	Opérations à terme Hedgé	7 691,71
	Autres dettes	4 882 514,14
	Appel de marge sur contrat de change à terme	80 000,00
	Charges externes prov	571 117,93
		<b>80 636 139,33</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-329 091,00</b>

## 2.6. CAPITAUX PROPRES

### 2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>PART CR-EUR</b>		
Titres souscrits durant l'exercice	186 612,831	42 273 086,51
Titres rachetés durant l'exercice	-318 805,272	-74 983 004,08
Solde net des Souscriptions / Rachats	-132 192,441	-32 709 917,57

	En parts	En montant
<b>PART CI-EUR</b>		
Titres souscrits durant l'exercice	33 902,807	84 091 893,55
Titres rachetés durant l'exercice	-46 231,18	-112 977 993,70
Solde net des Souscriptions / Rachats	-12 328,373	-28 886 100,15

	En parts	En montant
<b>PART GC-EUR</b>		
Titres souscrits durant l'exercice	24 968,623	5 600 487,98
Titres rachetés durant l'exercice	-17 308,14	-3 808 736,15
Solde net des Souscriptions / Rachats	7 660,483	1 791 751,83

	En parts	En montant
<b>PART CN-EUR</b>		
Titres souscrits durant l'exercice	32 598,569	5 906 147,28
Titres rachetés durant l'exercice	-53 067,323	-9 206 648,09
Solde net des Souscriptions / Rachats	-20 468,754	-3 300 500,81

	En parts	En montant
<b>PART CR-SEK (H)</b>		
Titres souscrits durant l'exercice	0	0,00
Titres rachetés durant l'exercice	0	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0	0,00

	En parts	En montant
<b>PART CR-SEK (H)</b>		
Titres souscrits durant l'exercice	9,266	59,85
Titres rachetés durant l'exercice	-3,133	-21,24
Solde net des Souscriptions / Rachats	6,133	38,61

## 2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>PART CR-EUR</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	13 012,88
Montant des commissions de souscription perçues	13 012,88
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	13 012,88
Montant des commissions de souscription rétrocedées	13 012,88
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
<b>PART CI-EUR</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	128,23
Montant des commissions de souscription perçues	128,23
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	128,23
Montant des commissions de souscription rétrocedées	128,23
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>PART GC-EUR</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>PART CN-EUR</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>PART CR-SEK (H)</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CR-SEK (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

### 2.6.3.Frais de gestion

	31/03/2023
PART CR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de fonctionnement et de gestion	4 596 220,12
Commission de surperformance	167,20
R�trocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de fonctionnement et de gestion	1 913 768,22
Commission de surperformance	1 766,12
R�trocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART GC-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion	230 971,02
Commission de surperformance	0,01
R�trocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion	337 102,80
Commission de surperformance	111,66
R�trocessions des frais de gestion	0,00

	<b>31/03/2023</b>
PART CR-SEK (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de fonctionnement et de gestion	165,01
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

## **2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

### **2.7.1.GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM :**

Néant

### **2.7.2.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES :**

Néant

## 2.8. AUTRES INFORMATIONS

### 2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

### 2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

### 2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	31/03/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
<b>Total des titres du groupe</b>	<b>0,00</b>

## 2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

	Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice				
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
<b>Total acomptes</b>				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/03/2023	31/03/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	449 867,16	-4 898 453,46
<b>Total</b>	<b>449 867,16</b>	<b>-4 898 453,46</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CR-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-848 415,07	-3 809 128,96
<b>Total</b>	<b>-848 415,07</b>	<b>-3 809 128,96</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CI-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 068 183,35	-795 520,86
<b>Total</b>	<b>1 068 183,35</b>	<b>-795 520,86</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART GC-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	128 936,38	-94 847,46
<b>Total</b>	<b>128 936,38</b>	<b>-94 847,46</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CN-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	101 190,31	-198 864,70
<b>Total</b>	<b>101 190,31</b>	<b>-198 864,70</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CR-SEK (H)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-27,81	-91,48
<b>Total</b>	<b>-27,81</b>	<b>-91,48</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-25 546 915,05	79 291 557,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-25 546 915,05</b>	<b>79 291 557,14</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CR-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-13 038 876,13	40 404 485,43
<b>Total</b>	<b>-13 038 876,13</b>	<b>40 404 485,43</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CI-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 745 699,65	31 128 816,24
<b>Total</b>	<b>-9 745 699,65</b>	<b>31 128 816,24</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART GC-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 274 247,11	3 162 715,13
<b>Total</b>	<b>-1 274 247,11</b>	<b>3 162 715,13</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CN-EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 487 225,88	4 594 979,74
<b>Total</b>	<b>-1 487 225,88</b>	<b>4 594 979,74</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
<b>PART CR-SEK (H)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-866,28	560,60
<b>Total</b>	<b>-866,28</b>	<b>560,60</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

## 2.10. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CR-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	215 684 826,68	287 510 585,88	212 053 077,69	118 180 892,64	147 240 758,09
Nombre de titres	953 193,220	1 085 385,661	817 637,813	764 829,587	920 470,964
Valeur liquidative unitaire	226,27	264,89	259,34	154,51	159,96
<b>Affectation</b>					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,89	-3,50	-5,10	-1,74	-0,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,67	37,22	26,60	6,32	-18,74
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(\*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CI-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	161 831 338,42	222 520 580,33	209 530 235,62	91 613 745,94	86 532 597,99
Nombre de titres	65 940,878	78 269,251	75 957,501	56 214,070	51 536,733
Valeur liquidative unitaire	2 454,18	2 843,01	2 758,51	1 629,72	1 679,04
<b>Affectation</b>					
Capitalisation unitaire sur résultat	16,19	-10,16	-35,10	-9,35	13,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-147,79	397,71	282,57	66,76	-196,40
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(\*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART GC-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	21 155 497,09	22 601 924,21	19 176 544,10	8 091 759,42	8 471 570,60
Nombre de titres	97 945,497	90 285,014	78 908,468	56 344,960	57 326,059
Valeur liquidative unitaire	215,99	250,33	243,02	143,61	147,77
<b>Affectation</b>					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,31	-1,05	-3,13	-0,67	1,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,00	35,03	24,89	5,87	-17,28
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(\*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

<b>PART CN-EUR</b>	<b>31/03/2023</b>	<b>31/03/2022</b>	<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>29/03/2019</b>
Actif net	24 673 389,81	32 807 222,10	22 121 928,71	5 067 646,13	10 657 294,47
Nombre de titres	141 217,644	161 686,398	112 105,182	43 392,994	88 956,241
Valeur liquidative unitaire	174,71	202,90	197,33	116,78	119,8
<b>Affectation</b>					
Capitalisation unitaire sur résultat	0,71	-1,22	-2,78	-0,22	0,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,53	28,41	20,22	4,75	-14,02
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(\*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

<b>PART CR-SEK</b>	<b>31/03/2023</b>	<b>31/03/2022</b>
Actif net	7 446,03	9 441,23
Nombre de titres	1 148,685	1 142,552
Valeur liquidative unitaire	6,48	8,26
<b>Affectation</b>		
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,75	0,49
Distribution unitaire sur résultat	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-

(\*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

## 2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MLP SE	EUR	1 905 742	9 290 492,25	2,19
Duerr AG	EUR	247 800	8 187 312,00	1,93
Recticel SA	EUR	342 432	5 869 284,48	1,39
Chargeurs SA	EUR	277 454	4 317 184,24	1,02
Lectra	EUR	161 852	5 883 320,20	1,39
Elanders AB B Reg	SEK	335 925	4 813 172,61	1,14
Bastide Le Confort Medical SA	EUR	128 652	3 756 638,40	0,89
ELMOS Semiconductor SE	EUR	63 300	5 665 350,00	1,34
IPSOS SA	EUR	140 000	7 994 000,00	1,89
Swissquote Group Holding SA Reg	CHF	2 450	440 184,02	0,10
Nexus AG	EUR	148 373	8 130 840,40	1,92
Note AB	SEK	277 225	5 689 915,30	1,34
SES-Imagotag SA	EUR	71 000	7 767 400,00	1,83
Coltene Holding AG Reg	CHF	7 526	546 026,29	0,13
Viscofan SA	EUR	94 123	6 212 118,00	1,47
CEWE Stiftung & Co KGaA	EUR	100 318	9 530 210,00	2,25
Do & Co AG Bearer	EUR	71 502	7 693 615,20	1,82
Datagroup SE	EUR	103 467	6 808 128,60	1,61
Grieg Seafood ASA	NOK	769 000	5 526 254,78	1,31
Zignago Vetro SpA	EUR	428 896	7 702 972,16	1,82
Gerresheimer AG	EUR	119 350	10 878 752,50	2,57
Steico SE	EUR	83 211	4 501 715,10	1,06
Fagron SA	EUR	522 000	8 211 060,00	1,94
Aixtron SE Reg	EUR	168 277	5 255 290,71	1,24
Kontron AG	EUR	599 019	11 501 164,80	2,72
Meyer Burger Technology Ltd Partizsch	CHF	6 630 000	4 295 773,19	1,01
Sesa SpA	EUR	64 109	7 878 996,10	1,86
Medios AG	EUR	356 478	7 254 327,30	1,71
Anima Holding SpA	EUR	1 827 130	6 844 428,98	1,62
Volitalia SA	EUR	100 000	1 460 000,00	0,34
LU-VE SpA	EUR	281 456	9 048 810,40	2,14
Francaise de l'Energie SA (La)	EUR	73 499	2 748 862,60	0,65
X FAB Silicon Foundries SE Reg	EUR	1 124 040	9 767 907,60	2,31
Munters Group AB B Reg	SEK	543 694	4 611 803,68	1,09
JOST Werke SE	EUR	136 506	6 641 016,90	1,57
Befesa SA Reg	EUR	214 222	8 937 341,84	2,11
Dermapharm Holding SE Bearer	EUR	182 000	6 875 960,00	1,62
Thermador Groupe SA Bearer Têg	EUR	77 944	7 661 895,20	1,81
Jenoptik AG Reg	EUR	300 477	9 410 939,64	2,22
Karnov Group AB Reg	SEK	1 607 000	7 717 892,44	1,82
Antares Vision SpA	EUR	654 033	4 113 867,57	0,97
Uniphar PLC Reg	EUR	2 549 062	7 596 204,76	1,79
Musti Group Oyj Reg	EUR	326 346	5 257 434,06	1,24
Barco NV Reg	EUR	447 000	12 265 680,00	2,92
Grenergy Renovables SA Bearer	EUR	192 851	5 403 685,02	1,28
Nordic Waterproofing Hg AB Reg	SEK	407 800	5 893 688,82	1,39
Stillfront Group AB	SEK	2 583 444	4 598 318,07	1,09
Technip Energies NV	EUR	408 700	8 032 998,50	1,90

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - [www.am.oddo-bhf-com](http://www.am.oddo-bhf-com)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
COMER Industries SpA	EUR	240 564	7 794 273,60	1,84
Katek SE	EUR	291 037	4 190 932,80	0,99
hGears AG	EUR	270 000	1 522 800,00	0,36
Vimian Group AB	SEK	2 258 921	6 573 483,42	1,55
Komplett ASA	NOK	1 130 558	1 659 686,73	0,39
Bike24 Holding AG	EUR	367 514	1 062 115,46	0,25
Bewi ASA	NOK	1 311 005	5 047 720,05	1,19
Antin Infrastructure Part SASV	EUR	195 188	3 257 687,72	0,77
Majorel Gr Luxembourg SA	EUR	320 466	6 521 483,10	1,54
Cherry AG	EUR	318 055	1 781 108,00	0,42
Intercos SpA	EUR	620 142	8 254 090,02	1,95
Tobii Dynavox AB	SEK	1 353 650	3 129 798,15	0,74
Knaus Tabbert AG	EUR	124 451	5 338 947,90	1,26
Tate & Lyle Plc	GBP	817 258	7 296 790,96	1,72
Elopak ASA	NOK	1 710 414	3 270 222,53	0,77
Derichebourg	EUR	1 200 000	6 480 000,00	1,53
SGL Carbon SE	EUR	963 582	8 758 960,38	2,07
Uponor Oyj A Reg	EUR	454 000	7 731 620,00	1,83
Mersen	EUR	251 583	10 327 482,15	2,44
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)</b>			<b>416 489 437,68</b>	<b>98,38</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.</b>			<b>416 489 437,68</b>	<b>98,38</b>
<b>TOTAL Actions &amp; Valeurs assimilées</b>			<b>416 489 437,68</b>	<b>98,38</b>
CdtDiv Titres CHF	CHF	-1 045 242,76	-1 053 256,16	-0,25
CdtDiv Titres EUR	EUR	-819 645,08	-819 645,08	-0,19
CdtDiv Titres SEK	SEK	-4 077 999,06	-362 020,11	-0,09
CdtDiv S/R EUR	EUR	-128 356,63	-128 356,63	-0,03
CdtDiv Autres CHF	CHF	-129 229	-130 219,74	-0,03
CdtDiv Autres EUR	EUR	-1 325 498,97	-1 325 498,97	-0,31
CdtDiv Autres GBP	GBP	-934 588	-1 063 517,45	-0,25
DebDiv Titres CHF	CHF	219 977,43	221 663,90	0,05
DebDiv Titres EUR	EUR	886 006,11	886 006,11	0,21
DebDiv Titres GBP	GBP	933 222,97	1 061 964,11	0,25
DebDiv S/R EUR	EUR	288 630,67	288 630,67	0,07
DebDiv Autres CHF	CHF	960 672	968 037,04	0,23
DebDiv Autres EUR	EUR	1 193 245,93	1 193 245,93	0,27
DebDiv Autres SEK	SEK	4 067 818	361 116,30	0,09
<b>TOTAL Autres dettes et créances</b>			<b>98 149,92</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Dettes et créances</b>			<b>98 149,92</b>	<b>0,02</b>
OddoCie Par- CHF	CHF	436,94	440,29	0,00
OddoCie Par-EUR	EUR	7 060 250,68	7 060 250,68	1,67
OddoCie Par- GBP	GBP	7 870,1	8 955,81	0,00
OddoCie Par- NOK	NOK	16 476,59	1 448,39	0,00
OddoCie Par- SEK	SEK	70 533,18	6 261,51	0,00
OddoCie Par- USD	USD	70 000	64 421,13	0,02
OddoCie Par- EUR	EUR	50 373,54	50 373,54	0,01
<b>TOTAL Avoirs</b>			<b>7 192 151,35</b>	<b>1,70</b>
A/V CHF EUR 170423	CHF	265 818	268 036,89	0,06
A/V CHF EUR 170423	EUR	-271 496,07	-271 496,07	-0,06
A/V SEK EUR 170423	SEK	3 681 186	326 801,36	0,08
A/V SEK EUR 170423	EUR	-327 513,13	-327 513,13	-0,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
A/V GBP EUR 170423	GBP	57 725	65 658,88	0,02
A/V GBP EUR 170423	EUR	-65 376,44	-65 376,44	-0,02
V/A SEK EUR 170423	EUR	140 526,17	140 526,17	0,03
V/A SEK EUR 170423	SEK	-1 577 128	-140 011,28	-0,03
A/V CHF EUR 170423	CHF	9 996	10 079,44	0,00
A/V CHF EUR 170423	EUR	-10 222,43	-10 222,43	0,00
H A/V SEK EUR 170423	SEK	83 900	7 448,32	0,00
H A/V SEK EUR 170423	EUR	-7 469,77	-7 469,77	0,00
V/A CHF EUR 170423	EUR	5 021 738,79	5 021 738,79	1,19
V/A CHF EUR 170423	CHF	-4 890 000	-4 930 818,84	-1,16
V/A GBP EUR 170423	EUR	8 628 450,11	8 628 450,11	2,04
V/A GBP EUR 170423	GBP	-7 620 000	-8 667 313,71	-2,05
V/A NOK EUR 170423	EUR	14 511 264,03	14 511 264,03	3,43
V/A NOK EUR 170423	NOK	-165 766 000	-14 570 003,00	-3,44
V/A SEK EUR 170423	EUR	41 106 016,91	41 106 016,91	9,70
V/A SEK EUR 170423	SEK	-466 652 000	-41 427 547,42	-9,79
A/V GBP EUR 170423	GBP	16 861	19 178,42	0,00
A/V GBP EUR 170423	EUR	-19 210,17	-19 210,17	0,00
A/V GBP EUR 170423	GBP	4 042	4 597,54	0,00
A/V GBP EUR 170423	EUR	-4 607,56	-4 607,56	0,00
A/V GBP EUR 170423	GBP	19 071	21 692,17	0,01
A/V GBP EUR 170423	EUR	-21 733,89	-21 733,89	-0,01
V/A CHF EUR 170423	EUR	112 265,85	112 265,85	0,03
V/A CHF EUR 170423	CHF	-111 297	-112 226,04	-0,03
H V/A SEK EUR 170423	EUR	224,27	224,27	0,00
H V/A SEK EUR 170423	SEK	-2 500	-221,94	0,00
A/V SEK EUR 170423	SEK	2 493 380	221 352,57	0,05
A/V SEK EUR 170423	EUR	-223 931,32	-223 931,32	-0,05
V/A SEK EUR 170423	EUR	42 685,27	42 685,27	0,01
V/A SEK EUR 170423	SEK	-477 134	-42 358,10	-0,01
A/V GBP EUR 170423	GBP	372 505	423 703,11	0,10
A/V GBP EUR 170423	EUR	-423 952,24	-423 952,24	-0,10
A/V CHF EUR 170423	CHF	45 509	45 888,88	0,01
A/V CHF EUR 170423	EUR	-45 754,29	-45 754,29	-0,01
V/A SEK EUR 170423	EUR	2 652,8	2 652,80	0,00
V/A SEK EUR 170423	SEK	-29 682	-2 635,05	0,00
A/V CHF EUR 170423	CHF	152 934	154 210,60	0,04
A/V CHF EUR 170423	EUR	-154 131,25	-154 131,25	-0,04
A/V CHF EUR 170423	CHF	78 222	78 874,95	0,02
A/V CHF EUR 170423	EUR	-79 217,83	-79 217,83	-0,02
A/V SEK EUR 170423	SEK	3 332 359	295 833,86	0,07
A/V SEK EUR 170423	EUR	-297 046,92	-297 046,92	-0,07
V/A SEK EUR 170423	EUR	16 911,67	16 911,67	0,00
V/A SEK EUR 170423	SEK	-189 557	-16 828,13	0,00
A/V CHF EUR 170423	CHF	74 331	74 951,47	0,02
A/V CHF EUR 170423	EUR	-75 016,27	-75 016,27	-0,02
V/A SEK EUR 170423	EUR	200 721,73	200 721,73	0,05
V/A SEK EUR 170423	SEK	-2 251 324	-199 863,78	-0,05
A/V CHF EUR 170423	CHF	155 227	156 522,74	0,04
A/V CHF EUR 170423	EUR	-155 755,01	-155 755,01	-0,04
A/V CHF EUR 170423	CHF	286 169	288 557,77	0,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
A/V CHF EUR 170423	EUR	-287 598,36	-287 598,36	-0,07
V/A CHF EUR 170423	EUR	964 671,43	964 671,43	0,23
V/A CHF EUR 170423	CHF	-960 672	-968 691,12	-0,23
A/V GBP EUR 170423	GBP	934 588	1 063 040,34	0,25
A/V GBP EUR 170423	EUR	-1 062 586,54	-1 062 586,54	-0,25
A/V CHF EUR 170423	CHF	129 229	130 307,73	0,03
A/V CHF EUR 170423	EUR	-130 244,32	-130 244,32	-0,03
V/A SEK EUR 170423	EUR	361 518,2	361 518,20	0,09
V/A SEK EUR 170423	SEK	-4 067 818	-361 125,04	-0,09
<b>TOTAL Opérations à terme</b>			<b>-336 122,99</b>	<b>-0,08</b>
ADM OTC - SOGENE EUR	EUR	490 000	490 000,00	0,11
ADM OTC - JPMORG EUR	EUR	-80 000	-80 000,00	-0,02
ADM OTC - CALYON EUR	EUR	70 000	70 000,00	0,02
<b>TOTAL Autres disponibilités</b>			<b>480 000,00</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Disponibilités</b>			<b>7 336 028,36</b>	<b>1,73</b>
Cion de gestion	EUR	-569 059,78	-569 059,78	-0,13
Cion de gestion	SEK	-148,38	-13,17	0,00
Cion performance	EUR	-2 044,98	-2 044,98	0,00
<b>TOTAL Frais</b>			<b>-571 117,93</b>	<b>-0,13</b>
<b>TOTAL TRESORERIE</b>			<b>6 863 060,35</b>	<b>1,62</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>423 352 498,03</b>	<b>100,00</b>

## Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

### 1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2022	10 732 626	5 384 590	171

(\*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2022

(\*\*) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2022 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2022 (fixes et variables *)	2 583 687	6	7 646 965	44

(\*) Rémunérations variables au titre de l'année 2022 payées en 2023 et années suivantes

### 2- Eléments qualitatifs

#### 2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

#### 2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

### **3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées**

#### **3.1. Les preneurs de risques**

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

#### **3.2. Les rémunérations variables différées.**

OBAM SAS a déterminé le seuil de 100.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 100.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 100.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 100.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

La rémunération différée s'élèvera à 40 % de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

### **4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé**

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2022 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération n'a pas fait l'objet de modification majeure au cours de l'année passée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

## **Annexe SFDR**

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: ODDO BHF Active Small Cap

Identifiant d'entité juridique: 969500LOWA7AB7MPC981

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

CE PRODUIT FINANCIER AVAIT-IL UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE ?

<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> :	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 28.1% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



### DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

## QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DES INDICATEURS DE DURABILITE?

	31/03/2023	
	Fonds	Couverture
Notation ESG Interne*	3.5	100.0
Notation moyenne E	2.9	100.0
Notation moyenne S	3.4	100.0
Notation moyenne G	3.6	100.0
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	143.2	100.0
Investissements durables (%)	28.1	98.4
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	0.0	0.0
Exposition fossile (%)**	0.0	0.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	34.1	34.6

\* 1 est la notation avec le risque le plus élevé et 5 est la meilleure notation.

\*\* Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

\*\*\* Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

### ... ET PAR RAPPORT AUX PERIODES PRECEDENTES ?

Les informations ont été publiées pour la première fois cette année.

### QUELS ETAIENT LES OBJECTIFS DES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER ENTENDAIT NOTAMMENT REALISER ET COMMENT LES INVESTISSEMENTS DURABLE EFFECTUES Y ONT-IL CONTRIBUE ?

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : la contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE. Cette contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la Taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.
2. Environnement : la contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Le Fonds détenait 28.1% d'investissements durables et 0.0% d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice (l'objectif de Taxonomie a été mis en place à partir du 01/01/2023). Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 10% d'investissements durables et 0.0% d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxonomie européenne, un manque de données ne permet pas de démontrer leur alignement à la taxonomie. Ces investissements ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Autre-environnement ».

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

## DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER A NOTAMMENT REALISES N'ONT-ILS PAS CAUSE DE PREJUDICE IMPORTANT A UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL OU SOCIAL ?

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 3 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance ne sont pas considérées comme durables
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.
3. Les entreprises exposées aux armes controversées et/ou contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations unies ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade).

## COMMENT LES INDICATEURS CONCERNANT LES INCIDENCES NEGATIVES ONT-ILS ETE PRIS EN CONSIDERATION ?

Nous prenons en compte tous les PAI pour autant que nous disposions de données suffisantes à leur sujet. La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Leur prise en considération repose à la fois sur les listes d'exclusions (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, du dialogue, du vote, et de l'engagement. Elles peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

## LES INVESTISSEMENTS DURABLES ETAIENT-ILS CONFORMES AUX PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET AUX PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES RELATIFS AUX ENTREPRISES ET AUX DROITS DE L'HOMME ? DESCRIPTION DETAILLEE :

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 28.1% d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 10%.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (Biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



## QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: Année fiscale de référence

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs*	Pays
Gerresheimer Ag	Santé	2,57%	Allemagne
Barco N.V.	Technologies de l'Information	2,54%	Belgique
Mlp Se	Finance	2,40%	Allemagne
Ipsos	Services de communication	2,31%	France
Kontron Ag	Technologies de l'Information	2,31%	Autriche
Majorel Group Luxembourg Sa	Technologies de l'Information	2,30%	Luxembourg
Sesa Spa	Technologies de l'Information	2,29%	Italie
Mersen	Industrie	2,27%	France
Uniphar Plc	Santé	2,18%	Irlande
Virbac Sa	Santé	2,16%	France
Uponor Oyj	Industrie	2,13%	Finlande
Jenoptik Ag	Technologies de l'Information	2,12%	Allemagne
Befesa Sa	Industrie	2,11%	Luxembourg
Norway Royal Salmon As	Biens de Consommation de Base	2,01%	Norvège
Viscofan Sa	Biens de Consommation de Base	2,00%	Espagne

\* Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (pas retenu : 3 mois glissants.)



## QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-dessous.

## QUELLE ETAIT L'ALLOCATION DES ACTIFS ?

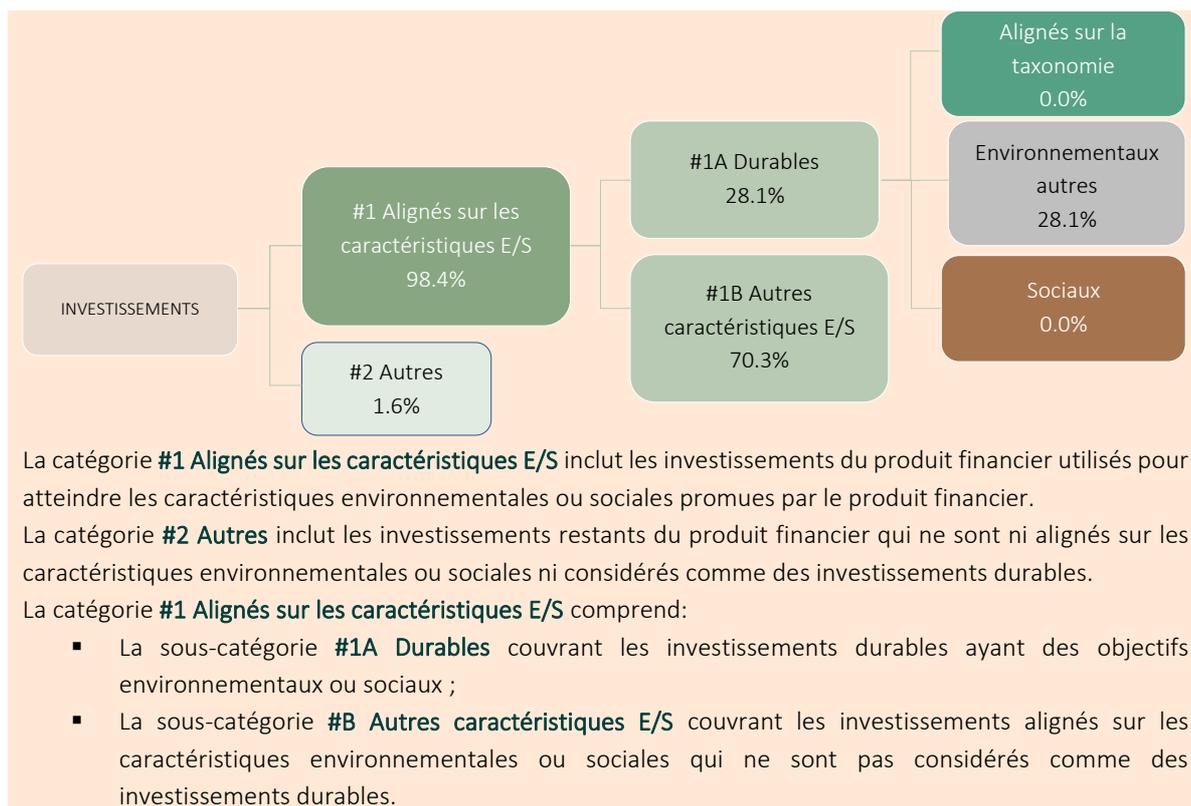
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Les Autres investissements incluent 1.6% de cash et 0.0% de produits dérivés.

## DANS QUELS SECTEURS ECONOMIQUES LES INVESTISSEMENTS ONT-ILS ETE REALISES ?

Secteurs	% d'actifs*
Industrie	28,6%
Technologies de l'Information	25,5%
Santé	14,1%
Matériels	6,6%
Biens de Consommation de Base	6,4%
Services de communication	4,8%
Finance	4,7%
Consommation Discrétionnaire	3,5%
Énergie**	2,5%
Services aux Collectivités	1,6%

\*au 31/03/2023

\*\* Au 31/03/2023, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0.0% pour une couverture de 0.0%.



## DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL ETAIENT-ILS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE ?

Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 0.0% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 0.0% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

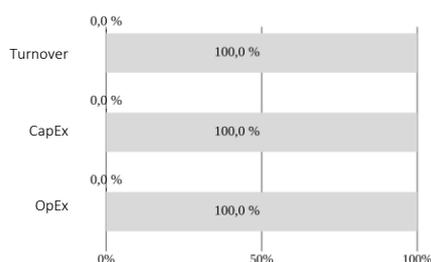
### LE PRODUIT FINANCIER A-T-IL INVESTI DANS DES ACTIVITES LIEES AU GAZ FOSSILE ET/OU A L'ENERGIE NUCLEAIRE CONFORMES A LA TAXINOMIE DE L'UE<sup>1</sup> ?

- Oui
  Dans le gaz fossile
  Dans le nucléaire
- Non

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le gaz fossile inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'énergie nucléaire, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

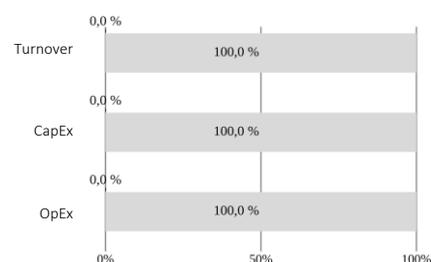
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS SUR LA TAXINOMIE  
OBLIGATIONS SOUVERAINES INCLUSES \*



- Investissement aligné sur la taxinomie (gaz fossile)
- Investissement aligné sur la taxinomie (nucléaire)
- Investissement aligné sur la taxinomie
- Autres investissements

2. ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS SUR LA TAXINOMIE  
OBLIGATIONS SOUVERAINES EXCLUES \*



- Investissement aligné sur la taxinomie (gaz fossile)
- Investissement aligné sur la taxinomie (nucléaire)
- Investissement aligné sur la taxinomie
- Autres investissements

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

### QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS REALISES DANS DES ACTIVITES TRANSITOIRES ET HABILITANTES ?

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## COMMENT LE POURCENTAGE D'INVESTISSEMENTS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE A-T-IL EVOLUE PAR RAPPORT AUX PERIODES DE REFERENCE PRECEDENTES ?

Non applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



### QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL QUI N'ETAIENT PAS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 28.1%.

Cet investissement n'a pas déclaré de données alignées sur la taxinomie européenne sur l'exercice en raison d'un manque de données et parce que cette évaluation n'est entrée en vigueur qu'en 2023 pour ce compartiment.



### QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS DURABLES SUR LE PLAN SOCIAL ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



### QUELS ETAIENT LES INVESTISSEMENTS INCLUS DANS LA CATEGORIE « AUTRES », QUELLE ETAIT LEUR FINALITE, ET DES GARANTIES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES MINIMALES S'APPLIQUAIENT-ELLES A EUX ?

Les investissements inclus en “#2-Autres” sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



### QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR ATTEINDRE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



## QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### EN QUOI L'INDICE DE REFERENCE DIFFERAIT-IL D'UN INDICE DE MARCHE LARGE ?

Le fonds suit le benchmark MSCI Europe Small Cap Hedged Euro (NR).

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

### QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER AU REGARD DES INDICATEURS DE DURABILITE VISANT A DETERMINER L'ALIGNEMENT DE L'INDICE DE REFERENCE SUR LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES PROMUES ?

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

### QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Non applicable

### QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE MARCHE LARGE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/03/2023			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation ESG Interne	3.5	100.0	3.3	71.9
Notation moyenne E	2.9	100.0	2.8	71.9
Notation moyenne S	3.4	100.0	3.1	71.9
Notation moyenne G	3.6	100.0	3.6	71.9
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	143.2	100.0	142.7	100.0
Exposition fossile (%)	0.0	0.0	1.5	1.5
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	34.1	34.6	34.8	34.8